|  |  |
| --- | --- |
| UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS | sigleITU |

|  |
| --- |
| *Bureau des radiocommunications*  *(N° de Fax direct +41 22 730 57 85)* |

|  |  |
| --- | --- |
| **Circulaire administrative**  **CACE/599** | Le 29 janvier 2013 |

**Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications, aux Associés de l'UIT-R participant aux travaux  
de la Commission d'études 4 des radiocommunications  
et aux Etablissements universitaires de l'UIT-R**

**Objet**:  **Commission d'études 4 des radiocommunications (Services par satellite)**

**– Adoption de deux nouvelles Recommandations UIT-R et de trois Recommandations UIT-R révisées par correspondance et leur approbation simultanée, conformément au § 10.3 de la Résolution UIT-R 1-6 (Procédure d'adoption et d'approbation simultanées par correspondance)**

Dans la Circulaire administrative CACE/587 datée du 19 octobre 2012, deux projets de nouvelle Recommandation UIT-R et trois projets de Recommandation UIT-R révisée ont été soumis pour adoption et approbation simultanées par correspondance (PAAS), conformément à la procédure prévue dans la Résolution UIT-R 1-6 (§ 10.3).

Les conditions régissant cette procédure ont été satisfaites au 19 décembre 2012.

Les Recommandations approuvées seront publiées par l'UIT et vous trouverez dans l'Annexe de la présente Circulaire leurs titres ainsi que les numéros qui leur ont été attribués.

François Rancy  
 Directeur du Bureau des radiocommunications

**Annexe**: 1

**Distribution:**

– Administrations des Etats Membres de l'UIT et Membres du Secteur des radiocommunications participant aux travaux de la Commission d'études 4 des radiocommunications

– Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 4 des radiocommunications

– Établissements universitaires de l'UIT-R

– Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure

– Président et Vice-Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence

– Membres du Comité du Règlement des radiocommunications

– Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

Annexe  
  
Titres des Recommandations approuvées

Recommandation UIT-R M.2030 Doc. 4/11(Rév.1)

Méthode d'évaluation du brouillage par impulsions causé par des sources radioélectriques autres que celles du service de radionavigation par   
satellite aux systèmes et réseaux du service de radionavigation   
par satellite fonctionnant dans les bandes 1 164-1 215 MHz,   
1 215-1 300 MHz et 1 559-1 610 MHz

Recommandation UIT-R S.2029 Doc. 4/20(Rév.1)

Méthode statistique d'évaluation du brouillage variable dans le temps causé par un réseau de stations terriennes du service fixe par satellite fonctionnant sur l'orbite des satellites géostationnaires en mode AMRT-MF à des réseaux   
à satellite géostationnaire du service fixe par satellite

Recommandation UIT-R M.1850-1 Doc. 4/12(Rév.1)

Spécifications détaillées des interfaces radioélectriques pour la composante satellite des télécommunications mobiles internationales-2000 (IMT-2000)

Recommandation UIT-R BO.1898-1 Doc. 4/17(Rév.1)

Valeur de puissance surfacique nécessaire pour assurer la protection des stations terriennes de réception du service de radiodiffusion par satellite   
dans les Régions 1 et 3 vis-à-vis des émissions d'une station des   
services fixe et/ou mobile dans la bande 21,4-22 GHz

Recommandation UIT-R S.732-1 Doc. 4/18(Rév.1)

Méthode de traitement statistique des crêtes des lobes latéraux d'antenne   
de station terrienne pour la détermination du dépassement des   
diagrammes de référence d'antenne et des conditions   
d'acceptabilité de tout dépassement

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_